



**IME Eurométropole**  
**Site Simone VEIL**  
 32 rue Maria Callas  
 67 380 - LINGOLSHEIM  
 Pôle Handicap et Insertion

### 3.2 Action de l'établissement dans le domaine de la continuité et fluidité des parcours des usagers

105 enfants et adolescents ont été accueillis au sein de l'IME Simone VEIL sur les 80 places financées.

La collaboration entre les 3 IME et le SESSAD Eurométropole a cette année encore permis une fluidité dans la poursuite des parcours des jeunes au sein des structures. Des activités communes ont été mises en place en inter-sites IME-SESSAD de sorte à faciliter l'accueil et l'intégration des jeunes dans leur nouvelle structure.

Les liens avec le service RAPT de la MDPH se sont renforcés en 2023 autour de propositions d'accompagnement pour 3 enfants en rupture de parcours.

Le partenariat avec l'Education Nationale et le groupe scolaire Simone VEIL en particulier s'est maintenu.

L'activité de l'EMAS auprès des écoles s'est accrue et l'équipe s'est étoffée.

### 3.3 Action de l'établissement sur l'accompagnement à l'autonomie et la santé

Des ateliers VIAS ont été mis en place.

L'IME a fait appel à EMAHOP pour la mise en place d'un travail de désensibilisation aux soins pour certains jeunes et pour l'accompagnement à certaines consultations médicales.

Handident est intervenu à l'IME dans le cadre du dépistage dentaire pour l'ensemble des jeunes.

Le projet de d'habituations aux soins se poursuit au sein de l'IME.

En 2023 encore de nombreuses activités sportives ont été menées (Handensemble, Nouvel Envol, cycles piscine...)

## 2. DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA PRESTATION

### Etat des lieux des chantiers qualité et description des actions entreprises

#### 4.1 Pilotage et de la démarche

En 2023, en lien avec la réactualisation du projet d'établissement commun aux 4 sites la démarche qualité a été organisée autour d'un Copil et de groupes de travail thématiques destinés à produire des procédures ou des actions correctives dans l'optique d'améliorer les services proposés aux bénéficiaires.

## 1. FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

### 3.1 Vie de l'établissement

CDI		
Evolution personnel présent au 31/12 sur 3 ans (en équivalent temps plein)		
2021	2022	2023
reporter les chiffres RA 2021	reporter les chiffres RA 2022	44,44

Répartition personnel par catégorie et type de contrat (en équivalent temps plein)							
	TOTAL	Encadrement	Administratif	Educatif	Para médical	Médical	Services Généraux
CDI	36,54	3,00	1,55	23,15	3,55	0,37	4,91
CDD temporaire	1,00	0,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
CDD remplacement	1,90	0,00	0,00	1,90	0,00	0,00	0,00
Contrat aidé	1,00	0,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Maitre	4,00	0,00	0,00	4,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>44,44</b>	<b>3,00</b>	<b>1,55</b>	<b>31,05</b>	<b>3,55</b>	<b>0,37</b>	<b>4,91</b>

Il est noté que des professionnels ont été associés à la réactualisation du projet d'établissement au travers d'un Copil qui s'est tenu 11 fois depuis le lancement de la démarche en 2021 et a fait l'objet de 3 journées pédagogiques communes aux 4 structures en 2022.

La communication du projet d'établissement aux équipes a eu lieu suite à sa présentation au CSE et à sa validation par le Conseil d'Administration. Le nouveau projet a donné lieu à une présentation dans chacun des 3 CVS concernés.

#### 4.2 Déploiement des outils métiers : MS Qualité et SILAO (DUI)

MSQualité a été présenté à l'ensemble des professionnels de la structure dans ses principales fonctionnalités. Une attention particulière a été portée à la formation des professionnels au module gestion des événements indésirables. L'alternante qualité est intervenue à plusieurs reprises sur le site pour accompagner collectivement voire individuellement des salariés.

Les équipes ont été informées du choix de SILAO en tant que DUI et de la gestion de projet lié à son déploiement en 2024.

#### 4.3 Bienveillance, éthique et prévention des risques de maltraitance

Le comité éthique a été saisi sur une situation.

L'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire du site Simone VEIL a bénéficié d'une formation bienveillance délivrée par le CREA Grand Est « s'engager collectivement pour la prévention de la maltraitance : comprendre, réagir, prévenir ».

Une fiche harmonisée comportements problème a été travaillée. Elle vise, en lien avec la famille, à s'accorder sur la mise en œuvre d'une conduite à tenir connue de tous et sécurisante pour le jeune, leur famille et les professionnels.

La réflexion autour d'une procédure harmonisée gestion des comportements problème a également débuté.

En 2024, la Charte éthique sera diffusée à l'ensemble des professionnels et le Plan de Prévention des risques de Maltraitance associatif sera personnalisé sur chaque site.

#### 4.4 Gestion des risques

- **Gestion des événements indésirables**

Prise en main généralisée de MSQualité par les équipes

Formation et permanences par Mélissa KIENER, alternante qualité et Géraldine ADAM (rencontre avec les professionnels)

- **Gestion des plaintes et réclamations**

Ce volet est en cours de déploiement.

- **Autres aspects de la gestion des risques**

Plan Bleu en cours de rédaction en 2023

PPMS en cours d'élaboration en 2023

PMS validé en 2023

Procédures socles en cours de rédaction durant l'année 2023

#### 4.5 Formalisation des documents socles de la structure

Projet d'établissement validé en 2023

Procédures en cours d'élaboration en 2023

#### 4.6 Autres aspects liés à la qualité d'accompagnement

*Si vous avez mené en 2023 des actions en faveur des domaines suivants :*

- *Droits de la personne accompagnée*

*(Ex : Actions pour favoriser l'information des personnes accompagnées sur le fonctionnement de l'établissement, sur l'accompagnement proposé, sur leurs droits et devoirs, sur les possibilités de recours : divers outils, notamment en FALC... ;*

*Sensibilisation / formation des professionnels sur les droits des personnes accompagnées)*

En 2023 l'IME a fait appel au dispositif d'interprétariat Migration santé pour faciliter la compréhension des missions de la structure et les objectifs des PPA auprès de familles ne maîtrisant pas le français.

- *Expression et participation de la personne accompagnée*

*(Ex : Association des personnes accompagnées à la vie de la structure et ses règles, possibilité donnée d'exprimer leurs avis et préférences, personnaliser leur espace de vie le cas échéant, formes de participation mises en œuvre...).*

Mise en place de COMIF (comité des fêtes) auxquels participent les jeunes et les accompagnants

Tenue trimestrielle d'une commission repas

Les 3 CVS programmés se sont tenus.

Une enquête de satisfaction a été transmise à l'ensemble des familles de l'IME.

- Coconstruction et personnalisation du projet d'accompagnement

*(Ex : nouveaux partenariats développés pour mettre en œuvre le PP de la personne ; de quelle manière la personne accompagnée est actrice de son PP ; association de l'entourage dans l'accompagnement ; évaluation et coconstruction du PP ; traçabilité et réactualisation des PP ...)*

Des professionnels ont été formés à la démarche d'autodétermination.

L'ensemble des professionnels ont participé à une journée de formation bientraitance.

La trame PP prévoit le recueil de la parole du jeune et de la famille.

Chaque jeune a un PP revu chaque année.